



Paris, le 18 janvier 2016

Une nouvelle directrice de la communication à l'Ordre national des pharmaciens

Suzanne Cotte, nouvelle directrice de la communication de l'Ordre national des pharmaciens, a pris ses fonctions le 4 janvier 2016 après 5 ans passés à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) au même poste.

« Tous les conseillers ordinaires, les collaborateurs et moi-même nous réjouissons d'accueillir Suzanne Cotte au sein de notre institution. Son expérience professionnelle lui donne tous les atouts pour réussir dans ses nouvelles missions à nos côtés. Nous comptons sur elle pour renforcer la communication de l'Ordre et accompagner son évolution » a déclaré Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Suzanne Cotte est titulaire d'un DESS des Techniques de l'information et de la communication et d'une Maîtrise de civilisation et de littérature espagnole après deux années de classes préparatoires à l'Ecole Normale Supérieure.

Elle a débuté sa carrière au sein de la société Sopexa (société de conseil en marketing et communication pour la promotion des produits agro-alimentaires français en France et à l'étranger) en qualité de Chargée de communication externe et relations publiques puis de Directrice du département communication externe et interne pendant 8 ans.

En 2005, elle rejoint l'INCa (Institut national du Cancer) à sa création et organise puis dirige pendant 6 ans la communication institutionnelle et interne de l'institution.

Depuis 2011, Suzanne Cotte était Directrice de l'information et de la communication de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé - ex-AFSSAPS). Elle a notamment créé la direction de la communication, en a défini et conduit la stratégie et a accompagné le passage de l'Afssaps vers l'ANSM.

L'Ordre national des pharmaciens regroupe plus de 74.000 professionnels en exercice (biologistes, hospitaliers, titulaires et adjoints d'officine, pharmaciens responsables de l'industrie pharmaceutique, pharmaciens responsables de la distribution en gros, en métropole, départements et collectivités d'Outre-Mer).

Il emploie 200 personnes qui sont réparties entre le Conseil national et les Conseils Centraux situés à Paris, les 21 Conseils Régionaux et les délégations des départements d'outre-mer.

Les conseils sont animés par plus de 700 conseillers ordinaires, titulaires et suppléants.

Les principales missions de l'Ordre sont fixées par l'article L. 4231-1 du code de la santé publique :

- Assurer le respect des devoirs professionnels ;
- Assurer la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession ;
- Veiller à la compétence des pharmaciens ;
- Contribuer à promouvoir la santé publique et la qualité des soins, notamment la sécurité des actes professionnels.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Catherine Gros catherine.gros@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98